



**FONDATION
Leïla Fodil**



Editorial

NOUVELLES de la FONDATION Leïla Fodil N° 44

Mai 2016

Raisons d'espoir

Une année déjà que nous avons eu le privilège, Martine et moi, d'accompagner Marie et Jean Bernard Joly à Ségou.

Un moment rendu aléatoire en raison des évènements tragiques liés à la conjoncture internationale, ce retour sur place nous avait permis de renforcer notre conviction de la justesse et du bien-fondé d'un maintien des actions de scolarisation et de formation professionnelle menées par la Fondation Leïla Fodil, d'apprécier la qualité des résultats obtenus, mais aussi de prendre la juste mesure de l'ampleur accrue des besoins au regard des attentes exprimées par nos amis maliens.

Une année s'est écoulée. Abdoulaye Keita, délégué de la Fondation à Ségou, vient à son tour de nous rendre visite en Charente.

Que retenir de nos échanges à propos de l'analyse de la situation actuelle mais également des perspectives pour la Fondation Leïla Fodil entre paroles d'inquiétude retenue mêlées d'espoir exprimés ?

D'inquiétude, bien compréhensible car chacun sait que le contexte géopolitique du Mali précarise d'abord et davantage les familles les plus pauvres.

D'espoir en matière d'un développement supplémentaire de nos actions, souhaité par ces familles pour leurs enfants.

C'est ce que le dernier conseil d'administration a unanimement décidé de mettre en œuvre dès la rentrée prochaine, et qui se traduira par un accroissement significatif du nombre global d'élèves accompagnés, tous cycles confondus.

A cet effet, sur le terrain, le recrutement de Daouda Tangara, en qualité d'adjoint d'Abdoulaye Keita, permet de renforcer et de sécuriser le suivi et un contrôle régulier des élèves.

... / ...

.../...

Mais il reste que cela signifie aussi pour la Fondation Leila Fodil la nécessité de rechercher plus d'argent, plus de parrains, plus de mécènes.

C'est et ce sera notre tâche prioritaire pour les temps à venir.

En nous imprégnant des mots de Mère Teresa à propos du don: "Une goutte d'eau dans l'Océan, mais après, l'Océan n'est plus tout à fait le même".

Alain FAURY

Vice Président de la Fondation Leila FODIL

MALI

Nous avons fait le point avec Abdoulaye Keita, notre correspondant à Ségou, pendant son séjour d'une semaine à Angoulême fin mars.

En ce début d'année, la vie à Ségou a été perturbée par un accident climatique exceptionnel : il a plu en abondance au mois de Janvier. La dernière fois c'était en 1992.

Cette pluie en saison sèche a fait d'énormes dégâts. C'était en effet pendant la moisson du riz. Les gerbes étaient entassées, le grain battu en tas. La pluie a mouillé profondément entraînant une pourriture. Une grande partie de la récolte a été perdue.

Les salaires augmentent. Contrairement à ce qui s'est passé en Europe, le prix du carburant n'a pas baissé.

Sensibilisés par nos amis de Ségou qui savent que la pauvreté ne diminue pas, la Fondation Leïla Fodil augmentera encore cette année le recrutement d'élèves en première année de premier cycle. Chaque école en recevra huit. Une nouvelle école sera pourvue à Sébougou, un quartier ouest de Ségou. Il y aura ainsi 56 nouveaux au lieu de 42 .

Le nombre d'enfants et de jeunes aidés pour leurs études sera de 227 en premier cycle, 76 en second cycle, 3 à l'Université, 34 au CETI, 24 au CAPS, 16 jeunes aveugles à l'IRJAS. À l'école Vicenta Maria, 18 infirmières de premier cycle, 5 infirmières de second cycle et 16 élèves de coupe-couture.

Soit au total 420 jeunes aidés pour leurs études. Nous gardons confiance dans la générosité de nos amis et donateurs habituels.

CETI (Centre d'Enseignement Technique Industriel)

Les difficultés financières du CETI ont été exposées dans les dernières « Nouvelles » de décembre 2015.

Ladji Gakou qui le dirige est en cours de négociations avec l'Etat pour un rachat. La réunion avec l'Université de Ségou permettra de créer une structure d'enseignement technique homogène.

Les élèves qui étudient au CETI et pour lesquels la Fondation paye les frais de scolarité continueraient leurs études dans l'école.

En revanche, la Fondation ne recrutera pas de nouveaux élèves tant que la situation ne sera pas complètement éclaircie.

Avec l'argent de la vente, Gakou créerait une école fondamentale et des formations aux métiers d'ouvriers du bâtiment : carreleurs, plombiers, maçons, dans des cycles courts et centrés sur la pratique, destinées à des jeunes sans diplôme. C'est une idée intéressante, car ils sont très nombreux et n'ont aucun espoir.

ÉCOLE PELENGANA MARCHÉ

Autrefois Pelengana était un quartier pauvre. Madame Niangadou y avait créé la première école privée. Mais depuis quelques années ce quartier a beaucoup changé. Comme les terrains n'étaient pas très cher, des personnes riches de Ségou y ont fait construire leurs maisons. Le niveau de vie s'est élevé. Des écoles privées beaucoup mieux équipées que la sienne, se sont créées.

Pour améliorer son école elle devrait rénover et construire. Elle avait demandé une aide à la Fondation qui paye les frais de scolarité du tiers de ses élèves. Après étude, seule une aide sans remboursement lui aurait permis de faire face aux dépenses. Une aide de ce type n'entre pas dans le rôle de la Fondation. Madame Niangadou ne peut pas financer ces dépenses sur ses fonds propres. Elle va donc fermer progressivement son établissement en commençant par la première année du premier cycle. Les élèves des autres années continueront leur scolarité dans l'école.

Abdoulaye Keita suit attentivement cette question afin que l'enseignement donné reste de bonne qualité. Il y a toujours dans le quartier des familles pauvres. En 2016-2017, la Fondation recrutera huit élèves de première

année dans une école privée créée par la Mission Catholique dans le même quartier, dont le directeur a été formé par Abdoulaye.

En cas de fermeture complète et brutale de Pelengana Marché, cette école de la Mission a accepté de recevoir les élèves soutenus par la Fondation Leïla Fodil et parrainés par certains d'entre vous.

Les livres de la bibliothèque seront transférés dans cette nouvelle école.

IRJAS (Institut Régional des Jeunes Aveugles de Ségou)

Créer une école pour enfants aveugles posait beaucoup de problèmes qui trouvent progressivement mais lentement leur solution.

Que ceux qui donnent leur aide pour financer le fonctionnement de cette école ne perdent pas espoir. Les enfants et les professeurs sont courageux. Abdoulaye aide du mieux qu'il peut.

Le recrutement reste extrêmement difficile. Il y a de nombreux enfants aveugles ou très mal voyants dans la ville, mais leurs parents ne sont pas encore conscients qu'il existe des solutions pour leur permettre de tenir leur place dans la société. Quand ils sont très pauvres, ils les cachent chez eux ou les envoient encore mendier.

L'information par bouche à oreille ne suffit pas. Une journée de sensibilisation est prévue. Elle comporterait des articles dans les journaux et à la radio, la circulation dans les quartiers d'une camionnette à plateau avec des chanteurs et musiciens élèves de l'IRJAS.

Salif Sangaré, président de l'UMAV¹ de Ségou a démissionné. Il se sentait trop âgé et fatigué.

L'UMAV de Bamako continue son aide à l'IRJAS² : 5 livres de français et d'anglais en Braille, dons de papier, de cubes arithmes.

Au début de l'année scolaire, il y avait 12 élèves en 1^{er} cycle. Quatre sont en 2^o cycle. ils suivent les cours dans deux classes différentes dans le même groupe scolaire de Sidosoninkoura. Leurs compositions, écrites en Braille, sont transcrites pour corrections par les maîtres du premier cycle. Leurs notes sont bonnes.

Deux des trois jeunes filles devenues mères et maintenant mariées ont abandonné. La troisième, Marie Kangama, a continué pendant quelques semaines et a dû abandonner elle aussi pour s'occuper de son bébé. Elle doit dire à Abdoulaye Keita ce qu'elle souhaite faire pour apprendre un

¹ UMAV : Union Malienne des Aveugles

² IRJAS : Institut Régional des Jeunes Aveugles de Ségou

métier. Son exemple sera utilisé pour proposer des solutions aux deux autres ainsi qu'aux jeunes qui ne pourront pas suivre une scolarisation prolongée.

L'orchestre s'entraîne deux fois par semaine. Nicolas Kangama, qui joue très bien du tam tam, a été sollicité pendant le festival du Niger. S'il est doué en musique, on pourrait lui proposer des cours par un professionnel. Ce pourrait être un bon débouché lui permettant de gagner sa vie.

La Fondation reste disposée à payer un transport pour permettre à l'orchestre de donner un concert à l'extérieur.

La formation des maîtres à tous les niveaux n'est pas encore résolue. Pourtant la Fondation a déjà donné son accord pour en financer une partie.

Les consultations ophtalmologiques devraient être faites.

Mais tout ceci nécessite une volonté, une organisation, des démarches qui ne peuvent être faites que par la directrice de l'école. Or celle-ci est incapable. Le comité de gestion de l'école a convoqué une assemblée générale pour provoquer sa démission. Il est prévu de rencontrer le député et d'aller jusqu'au Ministre si nécessaire.

Nous avons bon espoir d'un changement pour la rentrée scolaire 2016-17.

UNIVERSITÉ DE SÉGOU

Créée il y a cinq ans, l'Université de Ségou accueille actuellement 2000 étudiants : Agro-économie, Génie-informatique, Aménagement du territoire, Secrétariat de direction, Comptabilité, Institut Universitaire de Technologie. Pour y entrer, les jeunes ayant réussi le baccalauréat, déjà boursiers de l'État au lycée, ne payent chaque année que les frais d'inscription : 6 000 Cfa (9 €).

Les élèves n'ayant pas le baccalauréat et sortis des écoles privées comme le CETI ou le CAPS munis d'un BT2, doivent payer en plus les frais de scolarité 75 000 Cfa par an (114 €).

Trois jeunes aidés par la Fondation se sont trouvés dans ce cas au début de l'année scolaire :

Kadiatou étudie en génie informatique en 3^{ème} année. La Fondation lui a offert un ordinateur et lui paye ses frais de transport.

Kissima a quitté en milieu d'année pour aller travailler à Bouaké en Côte d'Ivoire.

Mariam s'est mariée à Bamako et n'a pas pu continuer. Elle a eu un enfant. Elle souhaite continuer une formation et a demandé à faire un stage à la direction de l'urbanisme dans le service de la fille d'Abdoulaye.

VICENTA MARIA

À l'école Vicenta Maria, la formation « Infirmière 2° cycle » pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmière, est ouverte. La formation sage-femme ouvrira à la rentrée 2016. L'aide de la Fondation sera réservée à des jeunes femmes ayant suivi la formation d'infirmière de premier cycle avec notre aide.

Tenin Traoré, qui avait fait ses études d'infirmière de premier cycle à Vicenta Maria, a suivi la formation de sage-femme avec l'aide d'un des parrains de la Fondation dans une autre école. Elle travaille comme bénévole à l'hôpital dans l'espoir d'être embauchée.

LE CENTRE DE SANTÉ DE SÉKORO

Les femmes enceintes ont pris confiance et viennent y accoucher.

La pompe réparée l'an dernier fonctionne.

L'approvisionnement en médicaments est fait en flux tendu et ainsi il n'y a plus de pertes.

CAP S des histoires d'élèves

Les jeunes que la Fondation Leïla Fodil aide en leur payant les frais de scolarité demandés par les écoles professionnelles n'ont pas toujours la vie facile. La pauvreté de leurs parents les conduit souvent dans des situations inextricables.

Voici deux histoires racontées par Abdoulaye Keita le 31 mars 2016 à Angoullême.

Fanta³, après avoir obtenu le DEF (Diplôme d'études fondamentales, équivalent du BEPC) avait quitté son village de brousse et avait été embauchée comme servante dans une famille de Ségou.

C'est une pratique courante, c'est un geste de survie. Pendant les années de sécheresse et pendant les périodes de disette, les familles envoient

³ * tous les prénoms ont été changés

leurs jeunes filles en ville pour se placer. Elles ont ainsi à manger et c'est une personne en moins à charge au village.

Dans la famille d'accueil, la servante est une sorte d'esclave. En échange de sa nourriture, du don d'un pagne usagé et parfois d'un billet de 1000 francs (1,50€) elle doit accomplir toutes les tâches ménagères : cuisine, vaisselle, soins des enfants, lessive. Levée avant toute la maisonnée, elle travaille tous les jours que Dieu fait de cinq heures du matin à dix heures du soir. Cette situation est présentée comme : « Elles sont là pour apprendre leur métier de mère de famille ».

La patronne de Fanta était attentive, elle vit que sa bonne ne cessait de pleurer et elle l'interrogea. « J'ai réussi le DEF et j'aurais bien voulu continuer des études, mais je n'en ai pas les moyens ».

Très émue, elle raconta cela à son amie Penda, une des filles d'Abdoulaye Keita qui répondit : « Qu'elle aille voir mon père ». Et c'est ainsi que Fanta a pu être inscrite au CAP S pour suivre des études en agro pastorale. Sa patronne l'a gardée chez elle et lui épargne le travail pour qu'elle puisse étudier.

Kani*, une autre jeune fille, avait fui son village car ses parents voulaient la marier. Elle avait carrément refusé. Cela représentait une grande détermination de sa part, car ainsi elle s'opposait à son père et à tout le village.

Elle aussi s'est embauchée comme servante et entendant parler de la Fondation Leïla Fodil, est allée faire sa demande à Abdoulaye Keita.

Elle étudie maintenant au CAP S en agro pastorale.

Les premiers temps, elle ne voulait pas retourner chez elle au village pendant les vacances, de peur d'être mariée de force à cette occasion. Mais son père a compris sa démarche, il passe la voir à Ségou de temps en temps, il a abandonné ses projets de mariage. Kani peut retourner sans crainte en famille pendant les vacances.

Les dons d'enfants (raconté par Jean Bernard Joly)

Vous avez bien lu : « don d'enfants ».

La pratique de l'adoption est commune au Mali. Les enfants devenus orphelins ne sont pas abandonnés. Ils sont le plus souvent repris dans le nouveau foyer créé par un remariage, ou bien sont accueillis dans

la famille d'un oncle, d'un cousin ou même d'un ami. L'adoption à l'étranger se pratique aussi mais avec une certaine réticence. L'abandon pur et simple existe et est considéré comme un drame.

Ce n'est pas de cela que je parle maintenant, mais du don d'enfant.

Au cours de mon premier voyage à Ségou, du matin au soir et en toutes circonstances, j'ai ouvert grand mes yeux, mes narines, mes oreilles et mon cœur.

Un jour que je circulais au grand marché, je remarquai une jeune femme habillée de façon modeste, qui portait dans son dos un bébé de quelques mois. Elle a bien vu que je la regardais, elle avait un joli visage, sa silhouette élégante attirait le regard.

Elle s'est rapidement retournée légèrement pour me faire face, afin que je puisse voir l'enfant et elle m'a dit : « Tu trouves beau mon bébé ? – Je lui répondis : Oui, il paraît en bonne santé ». C'est alors que, tournant le linge qui fixait l'enfant, elle le prit dans ses bras et me le tendit, me le mettant presque dans les mains : « Tiens, prends-le. Je te le donne ».

Bouleversé par cette proposition à laquelle je ne m'attendais pas, je la racontai à Kani, sage-femme du jumelage de Ségou. Elle me dit : « Si tu avais tendu les mains et seulement caressé le visage de cet enfant, sa mère l'aurait forcé dans tes bras, elle se serait retournée et tu ne l'aurais plus jamais vue ». J'aurais été obligé de rentrer avec à Angoulême. Cette situation m'a paru cruelle, quel que soit le motif du don, la pauvreté étant certainement la cause.

Et puis, au cours des voyages suivants, j'ai appris à connaître que le don d'un enfant était une pratique courante.

Mon ami Alou Traoré, après la mort de Kadiatou sa deuxième femme, avait marié Lalla, déjà d'un certain âge. Diabétique, elle ne pouvait avoir d'enfant. Elle demeurait dans une chambre de sa concession et partageait la vie de la famille. Lucie, la première femme de mon ami, qui habitait un peu plus loin, lui rendait souvent visite et l'aidait à faire de la teinture de tissus dont elle était experte. Elle remarqua une certaine tristesse et vit que sa solitude lui pesait. Alors, après avoir pris l'avis d'Alou, elle vint un jour chez elle avec sa fille Rokia qui était âgée de dix ans environ et elle lui dit : « Lalla, la solitude ne te va pas. Accepte Rokia. Je te la donne, tu pourras vivre avec elle comme ta fille ». Et elle est repartie chez elle. Rokia est restée chez Lalla. Elle y était heureuse, allait à l'école,

partageait sa vie, et allait voir de temps à autre mais rarement Lucie sa mère.

L'histoire d'Amadou*⁴ Racontée par Abdoulaye Keita à Angoulême le 31 mars 2016

Ousmane* était parti en brousse à moto pour surveiller son champ de mil. Les pluies étaient venues au bon moment et les jeunes pousses commençaient à montrer leur nez hors de la terre. Mais il faisait très chaud et du côté de Zambougou*, la moto est tombée en panne. Il a dû la pousser jusqu'à un petit village où un homme l'a accueilli, lui a d'abord donné à boire et à manger car ce trajet avait été très fatigant, puis lui a promis de faire réparer sa moto. Un marchand qui passait en voiture l'a ramené à Ségou.

Le lendemain, la moto était réparée.

Par la suite, chaque fois qu'il allait à son champ, Ousmane ne manquait pas de s'arrêter pour rendre visite à cet homme qui l'avait si bien reçu et qui lui avait rendu un tel service. Ils devinrent amis. Cela dura ainsi plusieurs années.

Mais un jour, l'homme lui trouva un air triste. Était-il malade, y avait-il eu un deuil dans sa famille ?

Ousmane* finit par lui avouer : « Voici 15 ans que je suis marié avec Mariam*. J'ai trois filles et pas encore de garçon ». La présence d'un garçon dans une famille est le garant de la suite de la lignée, et aussi c'est lui qui se chargera des parents pendant leur vieillesse. C'était donc un souci très important.

« Et moi j'ai deux fils, répondit son ami. Regarde Amadou*, mon deuxième. Il est en 3^{ème} année (CE2) à l'école du village. Je te le donne, emmène-le avec toi ». Ousmane en a pleuré d'émotion. Un petit balluchon a été vite fait et sans aucune contestation de sa part, l'enfant est monté derrière la moto. Ils sont rentrés à Ségou. En les voyant tous les deux, Mariam a pleuré et a accueilli Amadou avec joie. Il faisait partie de la famille tout en n'en portant pas le nom. Il avait l'âge de leur fille ainée. Ils ont fait toutes leurs études dans la même classe. Puis il est allé à l'Université.

⁴ Les prénoms ont été modifiés

Quand il a pensé à se marier, il a demandé à un ami d'Ousmane de lui trouver une épouse. Après de multiples aller-et-retour de discussions entre le père, Ousmane et Amadou, le choix s'est porté sur Oumou*, la troisième fille d'Ousmane. Les échanges de kola ont pu être faits et le mariage a été célébré dans la joie.

Amadou est ainsi doublement le fils d'Ousmane.

Il habite avec son épouse et leurs trois jeunes enfants chez lui.

Les deux familles sont toujours très liées. Moulay*, le jeune frère d'Amadou, vient souvent passer quelques jours à Ségou.

VIET NAM

Planification Familiale Naturelle

Mr Loi, le docteur Tiêu et le père Joseph Trinh Ngoc Hiên continuent à diffuser la méthode TQS à Hà Nội et dans les provinces voisines, dans les paroisses catholiques. Les formateurs sont très présents dans les cours de préparation au mariage qui réunissent de nombreux couples. Même des non catholiques demandent à y assister.

Nos amis de l'île Maurice, Jacky et Dany Sauvage se préparent à aller à Hà Nội au mois d'octobre 2016 pour les encourager et renforcer leurs connaissances.

LE VIET NAM QUE J'AIME

de Jean Bernard Joly

LE TOME II « Allez dans les provinces » est paru.

Vous pouvez le commander chez votre libraire,

ou directement chez Mon Petit Éditeur www.monpetitediteur.com paiement en ligne 22,95€.

ou par chèque à Mon Petit Éditeur / Service commandes - 175, boulevard Anatole France – 93200 Saint Denis

Rappel : le tome I est toujours en vente, à 23,95€

ANGOULÊME

Conférence

Le lundi 4 avril, notre ami Claude Mandil, administrateur de la Fondation Leïla Fodil et ancien directeur de l'Agence Internationale de l'énergie, a donné une conférence au profit de la Fondation, sur le thème :

Perspectives énergétiques mondiales Après la COP 21

Conférence passionnante, très actuelle et dans un langage accessible à tous. Malheureusement le public ne s'est pas déplacé et l'assistance était très réduite.

Baptême de la rose « Marie Joly »

L'association « Les Amis des Enfants Malades de la Charente » AEMC a été créée par Jean Bernard et Marie Joly en 1973. Elle est le précurseur de la Fondation Leïla Fodil puisqu'en plus d'aider la vie des enfants hospitalisés à l'hôpital d'Angoulême, elle a accompagné Jean Bernard dans ses premières actions à Ségou. Avant la création de la Fondation Leïla Fodil, ce sont les AEMC qui ont collecté les sommes nécessaires à la rénovation de la salle d'accouchements de la maternité de l'hôpital de Ségou.

Maintenant, les AEMC se consacrent entièrement aux enfants du service de Pédiatrie de l'hôpital d'Angoulême, organisant tout au long de l'année, avec les dames de jeux, de multiples activités pour le bien être des enfants hospitalisés et de leurs familles.

Vous pouvez les retrouver sur le site de l'association www.aemc16.fr

Chaque année, le Jardin des Roses de Mr et Mme Méjeard, 23 rue de Bellevue à St Yrieix, commune du Grand Angoulême, ouvre ses portes au profit des AEMC. Cette année ce sera le 4 et 5 juin. En 2014, ils ont souhaité faire créer une nouvelle rose pour les AEMC. L'association a demandé à Marie Joly d'en être la marraine et de lui donner son nom. Mais il faut plusieurs années pour créer une nouvelle rose. Cette rose sera baptisée

le samedi 4 juin 2016 à 11heures, à l'hôpital de Girac et sera plantée au pied de la grande statue Mère enfant située en face de l'accès au pôle mère-enfant, sur le bord du chemin qui mène vers l'entrée Sud de l'hôpital.

Les lecteurs charentais sont tous cordialement invités.

Voulez vous parrainer un élève ?

Si vous voulez des détails sur les frais de parrainage, demandez les nous.

Utilisez le feuillet joint à ces Nouvelles

Vous pouvez faire un chèque annuel,
ou opter pour un virement à faire avec votre banque

Voulez vous faire un don ?

Adressez *votre chèque* à la Fondation Leïla Fodil :
25 rue P. Adolphe Chadouteau 16000 ANGOULEME
ou faites *un virement bancaire*

Au compte Fondation Leïla Fodil à la Société Générale Angoulême

IBAN FR76 3000 3000 9000 0372 6272 805	BIC SOGEFRP
--	-------------

De toutes façons, nous vous enverrons *un reçu fiscal* vous permettant si vous êtes imposable, de déduire votre don :

De l'IRPP : 66% de la somme donnée est déductible de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si vous donnez **100 € cela ne vous coûtera en réalité que 34 €.**

Pour une entreprise : 60% sont déductibles dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Ou de l'ISF : 75% de la somme donnée est déductible de l'impôt dû. Si vous donnez 100 €, 75 € seront déduits du montant de l'ISF dû.

Le reçu sera le même, à vous de choisir l'usage que vous en ferez. MERCI

Voulez vous faire une DONATION ou un LEGS ?

Ils sont exempts de tous droits

Prenez contact directement avec la Fondation et avec votre notaire

FONDATION LEÏLA FODIL

Site : www.fondationleilafodil.org

Mail : courrier@fondationleilafodil.org tél 05 45 95 28 52

25 rue Pierre Adolphe Chadouteau 16000 Angoulême